

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 26 JUN 2024

Etaient présents : Monsieur Rémi DARMON, Président du CCAS, Madame Ariane WACHTHAUSEN, Vice-Présidente du CCAS, Madame Michèle VIALA, Madame Eliane SAUTERON, Madame Yann OMBRELLO, **membres délégué.e.s du Conseil Municipal**, Madame Camille LEBORGNE, Madame Hélène MORVAN, , Madame Myriam DECHAMPS, Monsieur Jörg KALKBRENNER, Monsieur Robert CHARVIN **représentant.e.s désigné.e.s par le Maire**.

Absent.e.s, excusé.e.s : Madame Véronique FRANCE-TARIF, Monsieur Patrick VILLETTE, Monsieur Éric LUCAS, **membres délégué.e.s du Conseil Municipal**, Monsieur Michel MAHE, Monsieur Michel BRUNET, Monsieur Philippe FERRER **représentants désigné.e.s par le Maire**.

Nombre de conseiller.e.s en exercice : 16

Nombre de présent.e.s : 10

Nombre de votant.e.s : 10

Le quorum étant atteint, Monsieur Rémi DARMON, Président du CCAS ouvre la séance du conseil d'administration à 16h40

2024-10 COMPTE DE GESTION 2023 DU CCAS

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n° 2003-187 du 5 mars 2003, relatif à la production des comptes de gestion des Comptables des Collectivités Locales et des Etablissements Publics Locaux,

Vu le compte de gestion 2023 du C.C.A.S. présenté par Madame la comptable de Palaiseau,

Considérant la date limite réglementaire du vote du compte administratif du CCAS,

Considérant l'absence de discordances entre le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte de gestion de l'année 2023 du CCAS. Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part par la tenue des comptes :

RESULTAT DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE 2023 (Hors RAR)

Section	Recettes de l'exercice 2023 A	Dépenses de l'exercice 2023 B	Résultat de l'exercice 2023 A - B = C	Résultat de clôture 2022 Affecté D	Résultat de clôture 2023 C+D-E = F
Investissement	30 114,38 €	39 520,96 €	-9 406,58 €	148 915,34 €	139 508,76 €
Fonctionnement	1 834 941,19 €	1 850 199,24 €	-15 258,05 €	118 470,98 €	103 212,93 €
Total	1 865 055,57 €	1 889 720,2 €	-24 664,63 €	267 386,32	242 721,69 €

Prend acte du compte de gestion présenté par Madame la comptable de Palaiseau, comptable de la commune d'Orsay, pour l'exercice 2023, tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Rémi DARMON
Président du Centre Communal d'Action
Sociale

Certifié exécutoire, compte tenu de
la transmission en préfecture le : 10 4 JUL 2024
de la publication le : 10 4 JUL 2024

